



Les sections européennes : un projet national et européen

But : plus d'**ouverture internationale**, une meilleure maîtrise de la langue.

Activités culturelles et d'échanges inscrites au projet de tout établissement à section européenne.

Mention « section européenne » sur le diplôme du **baccalauréat**.

Qu'est-ce que la section européenne allemand du Bois d'Amour (créée en septembre 1994) ?

Enseignement approfondi de l'allemand (au minimum 3h à chaque niveau) : renforcement linguistique et culturel.

Enseignement en allemand d'histoire-géographie (2 h) : le programme suit celui d'histoire-géographie en langue française ; possibilité de choisir et de varier les angles d'attaque, autre emploi de la langue, **autres approches** : échanges à thème, communication *en allemand* avec des élèves du monde entier...

Travail *chaque année* en petits groupes avec un(e) **assistant(e)** allemand(e).

Parcours individualisables avec une **grande souplesse** ; temps de cours optimal pour **se perfectionner naturellement, sans surcharge** ; Progression ensemble au sein d'un groupe.

L'ouverture sur l'international

Dès la 2^{de} : **échange** + possibilité de séjour long (programmes Voltaire, Sauzay ; séjour en juin).

Projets en lien avec l'Europe (séjours, échanges, voyages, cinéma, musique ...).

Subventions et **soutiens** pour tout projet individuel: stages, séjours linguistiques pendant les vacances...

Le lycée est inscrit depuis 1999 au réseau franco-allemand de filières bilingues : nombreux projets originaux qui **personnalisent considérablement le futur C.V.** de l'élève.

La mention « européenne » sur le diplôme du Baccalauréat

Mention obtenue dès **12/20** en allemand et **10/20** à un oral spécifique en allemand sur l'itinéraire de l'élève et sur l'enseignement d'histoire-géographie.

Pour le baccalauréat, l'élève peut considérer son épreuve « européenne » comme une option facultative (points au-dessus de la moyenne) de coefficient 2 ou 1. En plus, il reste maître de son choix de LV1 ou LV2 !

Des débouchés ; une langue d'embauche

Nombreuses formations franco-allemandes (universités de Metz, Saarbrücken, Clermont-Ferrand, Paris IV, cursus franco-allemands dans les IUT, les BTS, les écoles de commerce,...).

Toute formation franco-allemande bénéficie de **subventions** de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Le nombre de places offertes est très souvent supérieur au nombre de germanistes eux-mêmes !

A qui s'adresse la section européenne ?

Toutes les catégories d'élèves germanistes **1^{ère} ou 2^{ème} langue en 3^{ème}**. Il suffit d'être motivé. En fin de 2^{de}, on peut suivre **indifféremment** la série **L, ES, STG ou S** tout en continuant l'enseignement de la section européenne.

L'effectif en 2^{de} ne comportant pas plus de 25 élèves, il est conseillé d'indiquer ce vœu en bonne place sur la fiche d'affectation. L'élève a alors les meilleures chances d'obtenir le lycée choisi et la section.

Témoignages d'étudiants sur leur parcours en section européenne

Très bon moyen d'acquérir de bonnes bases. Pratique plus régulière. Facilite la compréhension. Participation plus active à l'oral. Atout très favorable en ce qui concerne la poursuite d'études notamment dans le commerce international et le tourisme. » C. Josse IUT Rennes

« On se sent à l'aise. Grande richesse. Culture germanique et vocabulaire technique. Gain de temps sur le travail personnel. Ouvre plus de portes : l'investissement au Lycée est rentable : points plus facilement gagnés pour les partiels, les concours, pour la poursuite d'études en général (entretiens, stages...) » J. Morel Université Rennes